 

CADRE DE REPONSE AU MEMOIRE TECHNIQUE (CRMT) LOT 1

Fourniture de matériels électroménagers grand-public

**Généralités :**

Le présent Cadre de Mémoire Technique peut constituer la structure de la réponse du candidat (devenant alors son mémoire technique). Il reprend les critères et sous-critères techniques qui font l’objet d’une analyse par le pouvoir adjudicateur, conformément à l’article 12 du règlement de la consultation.

Le candidat peut également répondre aux questions posées dans un autre document, celui-ci devant alors être annexé au présent cadre de mémoire technique, l’ordre des questions devant être respecté au présent accord cadre de mémoire technique, l’ordre des questions devant être respecté, et la référence des réponses (numéro d’annexe, nom et numéro de page du document) devant être indiquée dans les questions ci-après.

Les éléments du Mémoire Technique constituant la base de la réponse du candidat, tous les éléments qui y sont renseignés, mentionnés ou annexés ont valeur contractuelle.

Sauf précision contraire, une absence de réponse à l’une des questions posées ci-dessous ne rend pas l’offre irrégulière mais fera baisser mécaniquement la note correspondante.

Il est rappelé qu’en cas de contradiction entre les stipulations des pièces contractuelles du marché, le mémoire technique a une valeur contractuelle inférieure aux prescriptions du Cahier des Clauses Particulières (C.C.P), du Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U) ou de l’Acte d’Engagement (A.E).

Le mémoire technique fait 10 pages maximum, annexes comprises, hors catalogue.

Toute page supplémentaire ne sera pas analysée

Pour les besoins du présent Mémoire technique, il est considéré les choses suivantes :

* Jours ouvrés : Du lundi au Vendredi, hors jours fériés
* Jours ouvrables : Du lundi au Samedi, hors jours fériés
* Jours calendaires : Du lundi au dimanche, jours fériés compris

# A. Prix

Le candidat renseigne :

- les prix unitaires HT ainsi que le taux de TVA pour les fournitures listées au BPU

Les prix unitaires renseignés au BPU sont repris à l’identique dans le DQE.

- le taux de remise en % sur les prix publics (catalogue du titulaire)

- le prix forfaitaire de l’option obligatoire « montage, installation, branchement et mise en service » par type d’équipement livré.

# B. Qualité du matériel proposé

Le candidat décrit la qualité des fournitures proposées au BPU en joignant un dossier comprenant les fiches techniques détaillées des produits, des visuels et/ou des photos (en l’absence de ceux-ci la qualité de la fourniture ne pourra être appréciée). L’indice de réparabilité du matériel ainsi que la classe énergétique du produit seront indiqués.

Le candidat perdra des points si les fournitures proposées au BPU sont de moindre qualité.

Celle-ci seront appréciées au regard de l’ergonomie, de la résistance des matériaux, la réparabilité du matériel, les performances énergétiques ou encore des fonctionnalités supplémentaires proposées le cas échéant.

Attention : seules les références en BPU sont analysées dans le cadre de ce critère et non l’intégralité des fournitures disponibles sur catalogue. Le candidat est invité à fournir des fiches techniques pour chaque référence concernée.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Si annexé, merci de préciser le nom ou le numéro de l’annexe : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

# C. Organisation de l’entreprise dédiée à l’exécution du marché

## C.1- Interlocuteur de l’EPSM

Le candidat communique le profil et les coordonnées du référent unique pour le marché. Il indique également les modalités de remplacement en cas d’absence, prévue ou non, du référent.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Si annexé, merci de préciser le nom ou le numéro de l’annexe : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

## C.2- Processus de traitement d’une commande jusqu’à la mise en service des équipements

Le candidat présente le processus de traitement d’une commande et le rôle et la qualification de chaque intervenant depuis la réception de la commande jusqu’à la mise en service des équipements.

La clarté et la simplicité du processus fera gagner des points au candidat.

Si des éléments sont peu clairs, ou si le processus est plus complexe à mettre en œuvre, des points seront perdus.

Seront notamment pris en compte le nombre d’interlocuteurs pour l’EPSM, le nombre d’échanges nécessaire pour une commande, le délai de validation d’une commande, le délai pour la mise en service.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Si annexé, merci de préciser le nom ou le numéro de l’annexe : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

# D. Délai d’exécution

**D.1 – Optimisation du délai de livraison**

Le candidat sera noté à partir du délai renseigné par les candidats dans le Bordereau des Prix Unitaires en jour ouvré à compter de la réception de la commande. Ce délai ne pourra, en aucun cas, être supérieur aux délais contractuels définis à l’alinéa 8.2 du CCP.

**D.2 - Délai de garantie commercial (au-delà de la garantie légale)**

Le candidat sera noté à partir du délai renseigné par les candidats dans le Bordereau des Prix Unitaires en mois à compter de la réception de la commande.

**D.3 – Optimisation du délai d’intervention sous garantie**

Le candidat sera noté à partir du délai renseigné par les candidats dans le Bordereau des Prix Unitaires en jour ouvré à compter de la demande d’intervention de l’EPSM. Ce délai ne pourra, en aucun cas, être supérieur aux délais contractuels définis à l’alinéa 8.2 du CCP.

# E. Moyen mis en œuvre pour favoriser le développement durable

# Le candidat présentera, en lien avec l’objet du marché, de ses propositions et engagements, en matière de pratiques « eco-responsable ».

**E.1 – Les moyens mis en œuvre pour limiter les emballages des équipements livrés**

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Si annexé, merci de préciser le nom ou le numéro de l’annexe : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**E.2 – Les emballages issus du réemploi de matières recyclés**

# Le candidat présente les emballages issus du réemploi de matières recyclés.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Si annexé, merci de préciser le nom ou le numéro de l’annexe : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**E.3 – La composition des équipements en matériaux et produits renouvelables**

# Le candidat présente les matériaux et produits utilisés pour la fabrication des fournitures en détaillant et justifiant les matériaux et produits renouvelables.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Si annexé, merci de préciser le nom ou le numéro de l’annexe : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.